

# **ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION: FORMER VOTRE** PERSONNEL À LA MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET À L'ÉVACUATION - INCPO2

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT ou BUP)

Le Code du Travail (Art. R. 4227-34 à R. 4227-39) impose aux employeurs des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Le Code de Construction et de l'Habitation au travers de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, article MS 51 (1er groupe) et de l'arrêté du 22 juin 1990, article PE 27 (2ème groupe) prévoit que le personnel soit instruit sur la conduite à tenir et entrainé à la

manouvre des moyens de premiers secours.



### **PROGRAMME**

### **CONTENU THÉORIQUE**

### Notion sur l'incendie

- Quelques chiffres
- · Le danger des fumées
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation

### Conduite à tenir en cas de départ de feu

- Les modalités de l'alarme et de l'alerte
- Présentation des consignes de sécurité propre à votre établissement

### Objectif d'une évacuation

• Pourquoi évacuer ?

### Les règles de l'évacuation

- · La notion de délai de survie
- · Les consignes de l'établissement

### L'organisation de l'évacuation

- L'évacuation générale des personnes mobiles
- · Les caractéristiques du point de rassemblement
- La prise en charge de personnes en situation de handicap
- Les consignes spécifiques de l'établissement

### POSSIBILITÉ D'INTÉGRER UN EXERCICE **D'ÉVACUATION**



### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Agir face à un départ de feu
- Manipuler un extincteur à pression permanente ou à pression auxiliaire
- Connaître l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser une évacuation et ses règles



# PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel



## DURÉE

3 heures / session Jusqu'à 2 sessions par jour

### **CONTENU PRATIQUE**

### Comment éteindre un départ de feu

- Présentation de l'extincteur (principe de fonctionnement et classes de feu)
- Démonstration de l'utilisation des extincteurs par le formateur
- Utilisation de l'extincteur à CO2 et d'un extincteur à eau pulvérisée par les stagiaires
- Démonstration de l'extinction d'une fuite de gaz enflammée par le formateur
- Extinction d'une fuite de gaz enflammée par les stagiaires

### Visite commentée des installations de l'entreprise

- Les extincteurs (suivant votre équipement : portes coupe-feu, RIA, colonnes sèches et humides, IFEA, SSI, ...)
- Les commandes de désenfumage
- · L'éclairage de sécurité
- Le balisage d'évacuation
- · Les cheminements d'évacuation
- · Les plans d'évacuation
- Le point de rassemblement



# **À SAVOIR**



Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr** 

### **Votre interlocutrice formations dédiée** Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

#### Délai d'accès à la formation



N.B.: Taux d'abandon 0 %

Prérequis: Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci.  Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



### **Nos tarifs**

À distance			
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)	
Inter	1 jour	600 € HT	
Inter	2 jours	1000€HT	
Intra	sur demande		

Présentiel				
Durée (jour)	Tarif (€ HT)			
1 jour	850 € HT			
2 jours	1300€HT			
sur demande				
	1 jour 2 jours			